

# Hira Gari !

Votre transport médical sans avance de frais !

## Qui peut en bénéficier ?

- Patients en ALD,
- Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire,
- Femmes enceintes à partir du 6ème mois de grossesse.



## Vos avantages :

- Prise en charge à 100 % (selon vos droits CSSM),
- Transport adapté à vos besoins,
- Aucun souci logistique : laissez-nous nous occuper de tout.

## Comment faire ?

- Obtenez une prescription médicale de transport auprès de votre professionnel de santé,
- Réservez votre trajet en ligne ou par téléphone.

Réservez sur [www.hiragari.yt](http://www.hiragari.yt)  
ou Appelez le 02 69 50 60 24